

TOUS À BORD !



La lettre pour
les professionnels
de la parentalité

~ Deux fois par an, cette lettre vous est destinée. Elle aborde les questions liées à l'accompagnement à la parentalité. Nos articles sont vos articles ! Ils parlent de vous, de vos projets, de vos savoir-faire pour accompagner les parents dans leur quotidien. N'hésitez pas à nous faire partager vos expériences. Bienvenue à bord et bonne lecture.

Dans le cadre du Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles « Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain », les institutions partenaires souhaitent développer la communication auprès des parents d'enfant(s) de 0 à 18 ans. La lettre « Tous à bord ! » est diffusée deux fois par an.



Dans ce numéro : les relations parents enfants.

Deux actions illustrent les apports proposés aux familles pour tisser des relations plus sereines entre générations : à Bény, la structure d'accueil pour la petite enfance développe des ateliers pour les parents basés sur la méthode Faber et Mazlish. A Arbent, le centre socio-culturel accompagne des ados et leurs parents dans l'organisation d'un séjour au ski.

Sommaire

- ➔ Accompagner les parents à travers des groupes de parole p.1
- ➔ Un projet commun parents et ados p.3
- ➔ Les bons coins : les actus de l'Ain p.5
- ➔ Mémo et adresses utiles p.6

pour joindre la rédaction
ou pour ajouter un destinataire
à notre mailing :
tousabordain@gmail.com



PARENTS / ENFANTS : BIEN SE PARLER... ET BIEN S'ENTENDRE !

Quatre ou cinq fois dans l'année, des parents participent à des ateliers avec une animatrice au pôle petite enfance de Bény : ensemble, ils découvrent comment mieux communiquer avec leurs enfants et tisser une relation plus sereine, grâce à la méthode Faber et Mazlish. Isabelle Badoux dirige depuis 6 ans le multi-accueil de Bény (30 places) et la micro-crèche de Domsure (10 places), tous deux en gestion intercommunale, avec un projet éducatif et un règlement de fonctionnement communs. Elle nous parle de cette action mise en place il y a deux ans, dans laquelle l'ouverture aux parents est fondamentale.

L'ouverture aux parents est un axe fort de l'équipement : cinq parents sont membres du conseil d'établissement. Cela permet de réfléchir ensemble aux questions quotidiennes et de faire évoluer le fonctionnement et les positions éducatives de manière conjointe entre les professionnels et les parents.

Au quotidien, l'accès à la structure est libre pour les parents à partir du moment où ils se déchaussent. Ils peuvent lever leur enfant de la sieste, donner le goûter... De petites fêtes sont organisées régulièrement avec les parents pour leur ouvrir au maximum la structure.

« Lorsque la CAF a favorisé la mise en place d'actions d'accompagnement à la parentalité, cela nous a amenés à réfléchir en équipe à ce que nous pourrions faire, sans idée précise a priori. A cette époque, une mère de quatre enfants avait suggéré de mettre en place des groupes de paroles de parents au sein de la structure, qu'elle connaissait sur Lyon (méthode Faber et Mazlish). Nous avons donc étudié sa faisabilité. »

« Il a fallu étudier concrètement cette méthode, préciser nos objectifs, aborder les questions financières, convaincre et fédérer les élus communautaires, vérifier que le projet intéressait des parents (une quinzaine étaient partants). »

~
DEUX ANS DE PRÉPARATION
~

En 2014, un comité de pilotage incluant neuf parents a sélectionné l'intervenante, Morgan Radford, sur des critères de contenu, de fréquence et de prix. La première année, 8 séances ont eu lieu avec un groupe de dix parents (pères et mères). Le format idéal oscille entre 8 et 12 participants.

« Nous avons constaté que la dynamique du groupe a besoin d'un peu de temps pour s'installer. Il faut plutôt attendre la quatrième rencontre (pour un groupe entièrement neuf) : les participants ont alors fait connaissance, la méthode est comprise, la confiance et l'échange sont là.



CARNET DE BORD DE L'ACTION

Structure porteuse : Multi-accueil et micro-crèche de Bény
Projet : Groupe de parole de parents d'enfants de 0 à 4 ans
Méthode : Faber et Mazlish
Objectif : Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les parents parlent.
Déroulement : 4 séances par an
Composition du groupe : 10 parents (pères et mères)
Tarif : 5 € par séance
Coût du projet : environ 1 000 € (hors charges de personnels de la structure)

Mots clefs : communication bienveillante, ré-assurance parentale, enrichissement éducatif, groupe de parents, lien social.

Le temps de conception :
 2 ans pour monter le projet et convaincre les partenaires

L'organisation :
 un comité de pilotage réunissant parents et professionnels pour sélectionner l'intervenante

Le dispositif de financement :
 REAAP (Réseau d'écoute et d'appui à la parentalité) soutenus par la Caf

La communication autour du projet :
 réunion d'information de rentrée et communication directe

L'évaluation :
 elle porte sur le nombre de participants et l'assiduité, évaluation qualitative en fin de cycle.

Parallèlement, grâce au dispositif REAAP (Réseau d'Ecoute et d'Appui à la Parentalité) de la CAF, nous avons abordé l'évaluation du projet auprès des participants ; nous avons également questionné les autres parents sur leurs attentes et leurs disponibilités afin de susciter leur participation. »

~ DES THÈMES AJUSTÉS AUX PARENTS ~

En 2015, beaucoup de parents souhaitaient continuer. Que fallait-il changer dans la fréquence des ateliers et dans les thématiques abordées ? Comment laisser suffisamment de temps entre les séances pour se les approprier et les expérimenter à la maison ? Comment intégrer en cours de route de nouveaux parents ? « Nous avons finalement décidé d'un rythme de quatre séances annuelles, avec des thématiques doubles (une ancienne et une nouvelle), ajustées au public afin que chacun s'y retrouve. Par exemple, le thème de la fratrie ne concerne pas tous les parents, à la différence de la thématique « des enfants, des amis ».

Nous donnons l'information de préférence directement aux familles, et bien sûr à l'occasion de la réunion de rentrée. Les parents participants sont aussi les meilleurs ambassadeurs du projet car ils diffusent le message et l'intérêt qu'ils y trouvent et entre parents cela fonctionne plutôt bien.

Pour conclure, la relation avec les parents est assez facile. Je pense qu'ils peuvent s'exprimer et être écoutés dans le cadre du conseil de crèche. Cela facilite la confiance avec les parents, la prise en compte de l'enfant, de son rythme et de ses habitudes. Les parents, les professionnels et les enfants forment un trio cohérent et constructif que le groupe de parole de parents permet de consolider. »

« Pour continuer d'inscrire cette démarche au cœur de la structure, nous avons fait le choix de former le personnel à des méthodes de communication bienveillante. »

Un groupe de parole entre professionnelles (associé à un temps d'analyse de la pratique) est mis en place, animé par Morgan Radford (intervenante auprès des parents) de manière à ce qu'il y ait une continuité et une cohérence de méthode et de discours.

« La crèche est ouverte et nous donne vraiment la parole, on peut participer, écouter, donner son avis, sans s'immiscer dans tout ».

Jérôme, papa d'une petite fille de 4ans

« C'est génial ! Lors de mon premier accueil, j'ai pu allaiter dans la structure (donc au rythme de l'enfant). C'est un vrai lien qui se crée entre l'équipe, moi et mon enfant, grâce à la bonne volonté des professionnels. »

Cécile, maman de quatre enfants dont la petite dernière a 3 ans

« Parfois quand j'arrive, mon fils vient de se réveiller. Je peux le faire goûter dans la structure. Il se sent en sécurité... Quand je lui dis qu'on va à la crèche, il met ses chaussures, il adore y aller... »

Mandy, maman d'un petit garçon de 18 mois

SUR LA ROUTE

D'autres structures utilisent la méthode Faber et Mazlish dans le cadre de leurs ateliers ou groupes de parole avec des parents :

A Gex : Association Dire, 41 rue de Dompardon à Gex
 Tel : 04 50 41 77 46 www.dire.asso.cc-pays-de-gex.fr

A Meximieux : Association Un pas de coté 01
unpasdecote01@gmail.com / www.unpasdecote01.com

A Lyon : La Maison des familles
www.maisondesfamillesdelyon.fr

TOUT SCHUSS LE SKI POUR FÉDÉRER PARENTS ET ADOS



Le projet ski n'est pas réservé aux familles en difficulté.

21 jeunes peuvent en bénéficier chaque année et 12 places sont réservées aux partenaires du territoire (les centres sociaux d'Oyonnax et de Bellignat). Toutes les familles sont à la même enseigne, il est obligatoire pour l'inscription que les parents s'impliquent.



Cap sur la démocratisation des loisirs ! Que tous puissent découvrir le ski et partir en vacances, voilà l'objectif ambitieux que s'est fixé le centre socio-culturel d'Arbent. Il s'est concrétisé par l'organisation d'un séjour de ski pour les ados avec une forte implication des parents dans l'avant-projet.

A travers cette action, le centre visait aussi l'autonomie des jeunes et la valorisation de leurs compétences, le lien familial parents/enfants et la mixité. Faisons le point avec Francky Larue, coordinateur jeunesse au centre socio-culturel depuis 12 ans.

Qu'entendez-vous par « impliquer les parents et les jeunes » ?

– On ne cherchait pas seulement à proposer des séjours de ski à bas coût. On voulait avant tout faire évoluer les représentations des uns sur les autres, produire du lien et de la mixité sociale.

Du coup, dans ce projet, nous avons annoncé aux familles que les parents devaient participer à la collecte de fonds pour financer le séjour, aux côtés des ados. Ainsi, pour les fêtes de fin d'année, nous avons tenu un stand pour faire les paquets cadeaux dans un magasin de jouets. Le projet de séjour au ski est valorisé et expliqué aux clients qui peuvent faire un don. Les enfants étant mineurs, les parents les accompagnent et les aident à tour de rôle. Cela permet aux jeunes et aux adultes de se rencontrer. D'autres temps forts de rencontre ponctuent l'année, comme un repas collectif.

Concrètement, chaque jeune s'engage à assurer un volume d'heure défini qui va lui permettre d'alimenter une enveloppe à son nom. Quand plusieurs jeunes tiennent le stand ensemble, la somme récoltée est partagée équitablement. Chacun peut ensuite utiliser son enveloppe pour le séjour au ski et pour d'autres loisirs culturels.

A noter que chaque famille n'a pas la même somme à collecter car son quotient familial détermine l'aide de la CAF (quand l'allocataire est éligible à une aide).

Comment mobilisez-vous le public et quels sont vos partenaires pour ce projet ?

– Les publics cibles sont les filles et les garçons de 12 à 17 ans et leurs parents. Mes interventions au collège et les temps d'accompagnement scolaire permettent de faire connaître nos projets et nos activités et de tisser des liens de confiance.

Nous avons démarché de nombreux partenaires locaux avant de trouver ce partenariat avec un magasin de jouets. Nous lui avons démontré qu'avec une bonne organisation et de l'assiduité nous pouvions relever ce challenge !

Comment évaluez-vous la pertinence de la méthode de conduite du projet ?

– L'une des clefs d'évaluation est la rétrospective : « rappelez-vous d'où nous sommes partis, vous ne saviez pas ce que vous vouliez faire et regardez où vous en êtes aujourd'hui : vous savez faire ». La valorisation du jeune, la mise

“ On apprend à se voir autrement dans un cadre qui n'est pas conflictuel, je pense que c'est bénéfique.

“ La proximité avec le collège est constructive.

CARNET DE BORD DE L'ACTION

Structure porteuse :

centre socio-culturel d'Arbent

Projet : départ en séjour vacances

par un autofinancement parent/enfants

Méthode : participation conjointe des parents et des enfants

Objectif : favoriser les relations intra-familiales, le vivre ensemble, l'autonomie des jeunes

Déroulement : de novembre à mars

Composition du groupe : 21 jeunes de la commune et 12 extérieurs

Tarif : adhésion au centre social et gratuité du projet

Coût du projet : temps de travail de l'animateur-coordonateur

Mots clefs : action parents/adolescents, lien social, vivre ensemble, vacances, temps libre, autofinancement

Le temps de conception :

plusieurs années avant d'aboutir à ce format.

L'organisation :

pilotage par l'animateur coordinateur

Le dispositif de financement :

dispositif vacances de la Caf de l'Ain pour les familles éligibles

La communication autour du projet :

réunion d'information de rentrée et communication directe auprès des jeunes et entre eux, flyers

L'évaluation :

nombre de participants et assiduité de l'implication des parents et des jeunes, évaluation qualitative en fin de cycle.

en confiance pour valider avec lui son implication, ses compétences et ses savoir-faire sont des éléments clés. La prochaine fois, certaines étapes de construction et de mise en œuvre seront plus simples à franchir et nous pourrions envisager des projets plus ambitieux.

Quels sont les effets de ce type de projet pour les participants ?

- Des liens se nouent entre des personnes de cultures et de classes sociales différentes. D'autre part, cette démarche est émancipatrice ; elle favorise l'autonomie, la fierté de se réaliser, la valorisation du travail, la construction de soi à travers l'action pour les jeunes mais aussi pour leurs parents.

Les retours des participants, jeunes et parents, sont très positifs. Les familles voient leurs enfants autrement, à travers leurs capacités. A la maison, ça chemine et ça produit des évolutions positives. L'enfant est en mesure de se montrer autrement aux yeux de ses parents. On sent une fierté partagée entre les parents et leurs ados.

Les familles tendent à rechercher ce type de projet où ils sont acteurs plus que consommateurs. Celles qui ont déjà participé peuvent accompagner ceux qui souhaitent nous rejoindre. C'est rassurant pour les nouveaux participants.

« **Nos objectifs étaient concrets**, accessibles techniquement, valorisants pour le public et rémunérateurs... Ils étaient aussi multiples : rendre les jeunes plus autonomes dans leurs activités de loisirs, renforcer le lien familial à travers un projet commun parent/adolescent, favoriser la mixité et la rencontre de publics différents, valoriser les compétences des adolescents et impliquer leurs parents à leurs côtés. »

Francky Larue

« **Aujourd'hui, je suis très fier de ces parents qui s'impliquent aux côtés de leurs adolescents** dans le cadre de leurs loisirs. Ce projet est pour moi un exemple de mixité à tous les niveaux (économique, social, garçons / filles, parents / jeunes...) et les effets au sein des familles sont importants. On dit souvent que la fin justifie les moyens ; dans notre cas, le moyen prime car l'important est de choisir d'être acteur plutôt que consommateur. »

Francky Larue





METTRE EN PLACE UN CLAS

Instauré en 1996, le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif partenarial, hors temps scolaire, qui s'adresse aux enfants du CP à la terminale et favorise l'implication des parents. Il leur propose un appui et des ressources complémentaires pour s'épanouir et réussir à l'école, qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

La CAF de l'Ain a été retenue avec 9 autres départements pour participer à une expérimentation à compter de la rentrée 2015 - 2016. Elle vise à clarifier les conditions d'éligibilité des projets.

Pour être éligibles au financement, les projets Clas doivent développer de manière cumulative :

- un axe d'intervention auprès des enfants,
- un axe d'intervention auprès des parents et avec eux (c'est la nouveauté),
- un axe de concertation et de coordination avec l'école.

Les appels à projets sont diffusés en mai. Pour plus de renseignements, prendre contact avec Alain Moncel, chargé d'appui et d'expertise parentalité à la Caf.

alain.moncel@cafbourg-en-b.cnafmail.fr

LE SITE MON-ENFANT.FR ÉVOLUE

Vous pouvez désormais connaître et localiser les projets locaux d'accompagnement des parents sur les questions quotidiennes sur le site de la CAF.

www.mon-enfant.fr

FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Vous retrouvez le détail des formations proposées dans le cadre du SDAESF ainsi que les personnes à contacter pour toute question sur le lien suivant :

[www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/](http://www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette_2015-2016.pdf)

[Plaquette_2015-2016.pdf](#)

- vendredi 11 décembre 2015

La participation des parents,
réalisée par l'ACEPP Rhône.

- jeudi 26 mai 2016

Promotion de la santé :

*alimentation et activités physiques,
des outils pour la santé des jeunes.*

Réalisée par la DDCS, l'IREPS, l'ADESSA

- mardi 21 et vendredi 24 juin 2016

**Comprendre les pratiques addictives
des adolescents.**

Réalisée par la DDCS et l'ANPAA.

L'UDAF MET EN LIGNE

SON SITE INTERNET

Venez découvrir le site Internet de l'UDAF de l'Ain, vitrine web conçue comme un espace riche en contenus, qui permettra aux parents d'obtenir rapidement et simplement des réponses à leurs attentes.

Pour tout savoir sur l'association, ses missions, ses services, et bénéficier d'une présentation globale de l'ensemble des associations adhérentes, suivez le lien ci-après : www.udaf01.fr

3000 FAMILLES DE L'AIN INTERVIEWÉES

Une enquête départementale va être réalisée auprès de 3 000 allocataires de la CAF de l'Ain pour mieux connaître la vie quotidienne des familles et de leurs enfants (0 à 18 ans). Deux sujets seront abordés : les périodes de transition (arrivée de l'enfant, entrée à l'école, au collège...) et les modalités d'implication des parents dans les structures éducatives et de loisirs que fréquentent leurs enfants.

SOIRÉES DE L'APEDYS AIN (AMBÉRIEU-EN-BUGEY)

L'association Apedys Ain propose des soirées à thème :

20 janvier : *dyscalculie*

10 février : *dyspraxie*

9 mars : *dysphasie.*

S'inscrire à l'avance au 06 78 17 64 58 ou par mail.

apedys-ain@orange.fr

LES SALONS DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION

Toutes les informations en ligne sur les sites de la FCPE et de la PEEP :

peepbourgo1.monsite-orange.fr

www.fcpe.asso.fr/

Vous souhaitez diffuser vos informations dans notre lettre? c'est possible.

Envoyez un mail à l'adresse tousabordain@gmail.com
Le comité de rédaction sélectionnera en fonction de la place et de la pertinence des infos.



VIE QUOTIDIENNE

ECOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

L'EPE propose aux professionnels différents types de ressources : des formations, de l'analyse de la pratique, de l'animation de rencontres et de l'accompagnement à l'élaboration ou l'écriture de projets. Cela afin d'accompagner les savoir-faire et la mise en œuvre d'une démarche éducative auprès et avec les familles.

Tél. 04 74 22 79 17

2, ter rue Guichenon,

01000 Bourg-en-Bresse

et des antennes dans le département

www.ecoledesparents.org

MAISON DES ADOLESCENTS

Des questions, des préoccupations ?

L'équipe de la MDA accueille le public à Bourg et Oyonnax. Ce lieu d'écoute et de soutien est destiné aux adolescents et aux parents d'adolescents.

Tél. 04 74 25 04 57

7, avenue Jean-Marie Verne,

01000 Bourg-en-Bresse

et des antennes dans le département

www.maisondesadoso1.fr

TOUS LES TROUBLES « DYS »

L'APEDYS Ain et DFD 01 contribuent à une meilleure connaissance des différentes formes de «dys». Ces associations accompagnent les familles et les professionnels dans le repérage et la compréhension de ces troubles. Elles peuvent proposer des orientations et des outils adaptés pour faciliter la vie quotidienne (scolarité, etc.).

L'association APEDYS AIN :

tél. 06 78 17 64 58

Maison des sociétés,

rue Colbert

à Ambérieu-en-Bugey

apedys-ain@orange.fr

L'association DFD 01 :

basée à Montluel

dfd01@dyspraxies.fr

SCOLARITÉ ÉDUCATION

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Elles ont pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Elle ne regroupe que des parents d'élèves, auxquels sont assimilées les personnes ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs élèves. Elle les représente en participant aux conseils d'écoles, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe.

www.fcpe.asso.fr/

<http://peepbourgo1.monsite-orange.fr/>

MISSION LOCALE JEUNES

Cette structure accueille, informe et accompagne vers la qualification et l'emploi les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Tél. 04 74 45 35 37

5, ter avenue des Sports,

01000 Bourg-en-Bresse

www.mljboulevard.com/

RESSOURCES GÉNÉRALES

UDAF DE L'AIN

L'UDAF de l'Ain est l'institution officielle de représentation des familles. 75 associations familiales du département en sont aujourd'hui adhérentes. Ses services reçoivent et informent les familles sur toutes les questions les concernant. Ils gèrent également un service mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

12, bis rue de la Liberté

à Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 32 11 40

e-mail : udafo1@udafo1.fr

www.udafo1.fr

CAF DE L'AIN

Le site internet de la CAF (rubrique « ma caf ») présente dans l'onglet « partenaires » différentes informations utiles pour les professionnels concernant les dispositifs d'accompagnement à la parentalité.

www.caf.fr

WWW.MON-ENFANT.FR

un site internet pour trouver un mode de garde et connaître les projets locaux d'accompagnement des parents près de chez vous (nouveau)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le site internet du Conseil départemental de l'Ain avec toutes les informations utiles sur les Lieux d'accueil enfant-parent, les coordonnées des Maisons Départementales de la Solidarité et du Point d'accueil le plus proche de votre domicile, ainsi que les numéros utiles pour la protection de l'enfance dans l'Ain.

www.ain.fr

ESPACE INFO FAMILLES

www.social-sante.gouv.fr/

espace-info-familles

Le Ministère des affaires sociales donne tous les numéros utiles dans ses pages familles (ex, le 119 pour la protection de l'enfance).

